

Préavis municipal No 15/2012

Présenté en séance le 19 avril 2012

*Collège de la Planta : rénovation des salles d'économie familiale.
Demande de crédit extrabudgétaire.*

Madame la Présidente,
Monsieur le Syndic,
Mesdames et Messieurs les Municipaux,
Mesdames et Messieurs les conseillers communaux,

La commission d'étude, composée de Mesdames Charlotte Steiner, Geneviève Rydlo, en remplacement de M. Alexandre Rydlo, de Messieurs Thierno Balde, Michel Deriaz, Julien-Clément Waeber et de Madame Susan Meuwly, confirmée dans son rôle de présidente rapporteuse, a siégé le mardi 3 avril à 19h à l'Hôtel de ville afin d'étudier le dit préavis. La commission remercie vivement Messieurs André Gorgerat Syndic et Jean-Pierre Rochat Municipal pour leur présence et les compléments d'information fournis.

Il s'agit de rénover les deux classes de cuisine du collège de la Planta. Les équipements de ces classes n'ont encore jamais été remplacés, ils ont donc 36 ans et quasiment la totalité des fours ne chauffent plus de manière homogène. L'enseignement de la cuisine est difficile dans ces conditions. Aux dires de la municipalité, l'une des enseignantes serait même partie enseigner ailleurs disant ne plus pouvoir travailler dans de telles conditions. Les fours ne peuvent pas être réparés car ils sont trop anciens et il n'existe plus de corps de chauffe pour ces modèles.

D'autre part les enseignants estiment que l'utilisation de plaques à gaz avec des adolescents n'est pas appropriée pour des raisons de sécurité. Des plans de cuisson en vitrocéramique seraient de l'avis des enseignants trop fragiles et le département de la formation déconseille également leur utilisation. Il est donc souhaité que chaque poste de travail soit équipé avec quatre plaques électriques. Pour changer ces plaques, les plans de travail en acier inoxydable doivent être modifiés. Ce poste est le plus important du budget. Ceci explique d'ailleurs que la rénovation de la classe avec neuf postes de travail serait moins coûteuse que celle avec sept postes de travail car dans la seconde il y aurait plus de frais pour les plans de travail. L'entreprise qui sera mandatée pour les travaux se chargera également du recyclage des anciens fours.

La rénovation des classes n'a pas été mise au budget 2012 car la direction de l'école et la municipalité attendaient d'avoir des précisions sur le plan d'étude romand, le PER, pour savoir si l'enseignement de la cuisine se poursuivrait. Ceci a été confirmé en début d'année. Pour pouvoir enseigner toutes les heures prévues par le plan d'étude, l'utilisation des deux classes sera certainement nécessaire.

Au vu de ce qui précède la commission recommande à l'unanimité au Conseil Communal d'accepter ce préavis tel que présenté.

CONCLUSIONS

Lors de sa séance du 19 avril 2012, le Conseil Communal de Chavannes-près-Renens,

- Vu le préavis No 15/2012,
- Oui le rapport de la commission chargée de son étude,
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

AUTORISE

- La Municipalité à entreprendre la rénovation des classes d'économie familiale

ACCORDE

à la Municipalité :

- Un crédit extrabudgétaire d'un montant total de Fr. 110'000.- pour la rénovation des classes d'économie familiale, telle que décrite dans le présent préavis,
- Un financement des travaux par la trésorerie courante ou, le cas échéant, par un emprunt aux meilleures conditions du moment et amorti sur 10 ans au maximum.

Les membres de la commission :

La présidente rapporteuse Susan Meuwly



Les membres Thierno Balde



Michel Deriaz



Geneviève Rydlo



Charlotte Steiner



Julien-Clément Waeber

